

## JURY ACCELERATION

### de l'itinéraire Entrepreneuriat d'AgroParisTech

Edition Hiver 2025

### Règlement et critères d'éligibilité & d'évaluation

Vous êtes de la communauté AgroParisTech et vous souhaitez proposer une solution pour participer aux transitions environnementales ? Vous portez un projet à impact dans le domaine des sciences de la vie ? Vous vous projetez dans une démarche d'innovation ou d'entrepreneuriat ? Participez aux jurys de l'itinéraire Entrepreneuriat d'AgroParisTech, en partenariat avec l'Initiative Entreprendre ! de la Fondation AgroParisTech !

De l'idée à la concrétisation, les jurys Créativité, Maturation et Accélération sont des occasions de présenter votre projet, bénéficier de retours d'experts, et accéder à un soutien financier, des outils et un accompagnement sur-mesure pour le concrétiser.



### Critères d'éligibilité

- Le caractère technologique n'est pas obligatoire mais encouragé.
- Le projet doit se situer dans les domaines d'AgroParisTech (Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement).
- Le projet doit se situer dans le cadre des intentions et valeurs de l'établissement (Protection de l'environnement et de la biodiversité, Nourrir le monde, Santé pour tous).
- Votre projet est porté au sein d'une équipe comprenant au moins un membre de la communauté

AgroParisTech : étudiant AgroParisTech ou affilié ou tutoré par l'établissement (ingénieur, master, apprenti, mastère spécialisé, détenteur du SNEE tutoré par AgroParisTech) ; personnel administratif ou technique ; personnel de recherche (ingénieurs, techniciens, enseignants-chercheurs, post-doctorants, doctorants...), ou votre projet est incubé au sein d'un InnLab.

- Vous avez établi une preuve de concept de votre solution et avez bien identifié votre marché, votre feuille de route stratégique est bien définie, vous cherchez désormais à monter en échelle ou commencer la commercialisation de votre produit ou service.
- Vous avez développé un projet entrepreneurial dans les domaines des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, vous avez terminé sa phase de pré-maturation et vous en êtes au stade de développement industriel et / ou commercial.
- Si votre entreprise est déjà créée, elle ne devrait pas l'avoir été depuis plus de deux ans ni avoir obtenu un soutien financier de plus de 100 000 euros.
- La taille de l'entreprise n'est pas limitée.

## **A remporter :**

**Un soutien et accompagnement complémentaires d'AgroParisTech, AgroParisTech Innovation à savoir :**

**Un accompagnement renforcé par l'itinéraire Entrepreneuriat et ses partenaires :**

- Un soutien financier au projet (fourchette indicative : 2000 à 6000€)
- Pour les nouveaux projets, la possibilité de rejoindre l'itinéraire Entrepreneuriat et avoir accès à son offre d'accompagnement : formation, réseau, communauté, soutien technique et scientifique et stratégique individualisé
- Un accompagnement complet et individuel par la méthode Vianeo de marketing stratégique\*
- Une étude réalisée par AgroParisTech Service Etudes, la Junior Entreprise\*
- La participation à des ateliers dédiés aux lauréats sur la posture entrepreneuriale
- Une communication dédiée
- Un accompagnement dans l'obtention de financements dilutifs et non-dilutifs jusqu'à la première levée de fonds

*\*Pour certains projets lauréats en fonction de la décision du jury et des besoins exprimés*

## **Critères d'évaluation et de sélection des projets**

**Les dossiers seront pré-sélectionnés par AgroParisTech avant passage à l'oral devant le jury, selon les critères suivants :**

- Adéquation avec les critères d'éligibilité
- Qualité (lisibilité et aptitude à répondre de façon suffisamment détaillée aux questions) du dossier

**Les jurys évalueront les aspects suivants :**

- Potentiel d'impact sectoriel et/ou environnemental
- Formulation du problème, maîtrise de l'état de l'art et du marché
- Approche innovante
- Equipe (compétences, complémentarité, mixité)
- Posture entrepreneuriale (sérieux de la démarche, capacité d'écoute, enthousiasme)
- Qualité de la présentation (oral et support)
- Bonne vision sur son projet à court, moyen et long terme (objectifs, risques, étapes)
- Réalisme du business plan et de la feuille de route de développement
- Adéquation entre les besoins identifiés pour le projet et l'accompagnement demandé

## Calendrier de sélection

- Ouverture de dépôt des projets : **Lundi 06 Octobre 2025**
- Date limite de dépôt des dossiers complets : **Lundi 17 Novembre 2025**
- Sélection des dossiers : **Vendredi 21 Novembre 2025**
- Jury oral : **Jeudi 04 Décembre 2025 (matin)**
- Diffusion des résultats : **Avant le 10 Décembre 2025**
- Contractualisation avec les lauréats : **entre décembre 2025 et janvier 2026 pour versement des fonds début 2026**

## Conseils :

- En cas de doute sur votre éligibilité ou sur la maturité de votre projet, contactez l'équipe organisatrice des jurys
- Pour les projets pouvant prétendre à un soutien financier, il est encouragé que le membre de la communauté AgroParisTech puisse être associé et/ou au moins avoir une forte implication dans le projet avec des responsabilités

---

## AgroParisTech Innovation

AgroParisTech Innovation est la filiale de valorisation d'AgroParisTech, détenue à 100 % par l'établissement, dédiée à l'accompagnement des activités d'innovation et de transfert issues des laboratoires. Elle joue un rôle clé dans la politique de valorisation, d'innovation et de transfert aux côtés de la Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique. Elle gère un large éventail de contrats de recherche, fondamentaux ou appliqués, et organise la relation entre partenaires privés ou publics souhaitant développer de nouvelles technologies, méthodes ou expérimentations, et les équipes scientifiques chargées de les réaliser. AgroParisTech Innovation apporte un appui stratégique, juridique, financier et en propriété intellectuelle, mobilise les moyens humains et matériels nécessaires, et accompagne la valorisation des résultats produits. Acteur central des InnLabs d'AgroParisTech, AgroParisTech Innovation en assure le fonctionnement et l'animation quotidienne.

## L'Itinéraire Entrepreneurial d'AgroParisTech

L'Itinéraire Entrepreneurial est le dispositif d'accompagnement des projets innovants et entrepreneuriaux portés par la communauté d'AgroParisTech. Il propose un ensemble d'outils au service des porteurs :

- Des enseignements, des formations, masterclass et ateliers pour gagner en compétences en alliant théorie et mise en pratique
- Un accompagnement multi-dimensionnels : technique et scientifique, stratégique, humain, financier...
- Un continuum de jurys pour bénéficier de regards d'experts, d'un soutien financier, et de services complémentaires
- L'accès à un réseau de partenaires et d'experts
- L'appartenance à une communauté d'entrepreneurs



Depuis sa création en 2014, l'itinéraire Entrepreneuriat a accompagné plus de 150 projets récompensés lors des jurys, dont une centaine ont abouti à une création d'entreprise ou sont toujours en cours de développement.

L'itinéraire Entrepreneuriat est porté par la Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique d'AgroParisTech en lien étroit avec AgroParisTech Innovation, et s'appuie pour son animation sur un ensemble de partenaires privilégiés dont la Fondation AgroParisTech.

**Pour toutes questions :**

Charlotte Gaultier-Bouille, Responsable Entrepreneuriat  
Julia Lo Turco, Chargée de mission Innovation et Entrepreneuriat  
Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique - AgroParisTech  
[itineraire\\_entrepreneuriat@agroparistech.fr](mailto:itineraire_entrepreneuriat@agroparistech.fr)